

## Gouvernement du Canada - Demande EIMT

### « Offre d'emploi à un ressortissant étranger dispensé d'une étude d'impact sur le marché du travail »

#### Procédure

Suivre le guide d'inscription au Portail des employeurs (<http://www.cic.gc.ca/francais/services-e/employeur-inscrip.asp>)

Lien pour accéder au portail : <http://www.cic.gc.ca/francais/services-e/portail-employeur.asp>

#### 1. Création d'une CléGC

1.1. Cliquer sur « Poursuivre vers la cléGC ». Vous allez devoir créer une cléGC en cliquant ensuite sur « s'enregistrer », à droite de l'écran. (Voir guide d'inscription)

1.2. Suivre les différentes étapes demandées par le site web (accepter les modalités et conditions d'utilisation, création d'un nom d'utilisateur, mot de passe et questions de sécurité).

**2. Une fois la création de la cléGC terminée, vous devez vous inscrire au Portail des employeurs en tant qu'employeur.**

2.1. Accéder au portail à l'aide de votre nouvelle cléGC : Accéder au portail en cliquant sur le lien plus haut. Sélectionner « Poursuivre vers la cléGC ». Indiquer le nom d'utilisateur et le mot de passe, et cliquer sur « Se connecter ».

2.2. Ensuite, vous débutez votre inscription au portail des employeurs en tant qu'employeur ou utilisateur principal. Les étapes d'inscription sont clairement indiquées dans le guide d'inscription suivant : <http://www.cic.gc.ca/francais/services-e/employeur-inscrip.asp>.

**3. Une fois votre inscription au Portail de l'employeur complétée, vous devez déposer l'offre d'emploi offert au candidat français** qui viendra travailler pour votre organisation.

3.1. Accédez au portail à l'aide de votre cléGC. Ensuite, acceptez les conditions et répondez à votre question de sécurité.

3.2. Une fois entré sur le portail, cliquez sur « soumettre un offre d'emploi » et répondez aux questions des différentes sections. Afin de compléter la demande, vous devez avoir en main les coordonnées du candidat français (son nom complet, sa date de naissance, son pays de naissance, son pays de résidence, sa citoyenneté et son numéro de passeport).

3.3. Il est important que chaque section soit remplie correctement et que toutes les questions aient une réponse.

*Informations importantes :*

- Code de la dispense de l'EIMT : C20 Emploi réciproque
- En quoi l'emploi répond-il aux critères applicables à la dispense demandée ? Fondé sur un principe de réciprocité, le programme Intermunicipalités permet à des jeunes étudiants français et québécois d'obtenir un emploi dans la ville jumelle de l'autre côté de l'Atlantique.

3.4. Une fois les sections complétées, veuillez soumettre l'offre d'emploi.

3.5. Payer les frais de 230 \$ par carte de crédit.

3.6. Acheminer le numéro de l'offre d'emploi à l'association France-Québec : [jeunes@francequebec.fr](mailto:jeunes@francequebec.fr). Vous trouverez ce numéro sur votre page d'accueil du portail Employeur, à la section « Liste d'offres d'emploi ».

*Note importante : Ce texte est donné à titre d'information seulement. Vous rendre sur le site du Gouvernement du Canada : <http://www.cic.gc.ca/francais/services-e/portail-employeur.asp> pour le texte officiel.*

**Pour information :**

**Réseau Québec-France**

**Pierre G Gauthier, directeur du programme Intermunicipalités,**

**822, Carré Hotte, Sainte-Thérèse (Québec) J7E 2M8**

**Tél. (450) 435-6035, [pierregaston1@gmail.com](mailto:pierregaston1@gmail.com)**